

Insertion sociale et professionnelle des jeunes en Martinique

janvier 2016

Focus logement

*Focus réalisé par l'AG du Cerfasso et l'Observatoire de la DJSCS Martinique,
en collaboration avec la DEAL Martinique*



PRÉFET DE LA
MARTINIQUE



Parmi les focus complémentaires plébiscités dans le cadre de l'étude sur l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes en Martinique, celui sur la question du logement nous a paru indispensable. En effet, l'accès à l'autonomie des jeunes est un processus et non un état dont le logement est l'un des principaux éléments.

C'est à la fois le profil personnel du jeune et l'offre existante de logement qui déterminent son parcours vers un logement autonome, garant d'une meilleure insertion sociale et professionnelle.

L'accès à l'autonomie dans le logement est vécue de manière totalement différente par les jeunes selon leur degré de dépendance aux principaux facteurs contraignants : activité, niveau de rémunération, aides financières, situation familiale et sociale, ...

1 - PROFIL DES JEUNES MARTINICAISS FACE AU LOGEMENT

A l'échelle de la Martinique, près d'un tiers de la population, soit 113 000 personnes, a moins de 25 ans en 2014. Leur part dans la population des agglomérations est comparable sur les trois EPCI. Par rapport à 2006, leur part est en baisse puisqu'ils représentaient alors 35% des habitants du département (contre 30% en 2014).

Parmi l'ensemble des ménages de la Martinique, on compte environ 4 800 ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 25 ans (3%). Ces ménages se concentrent sur les zones les plus urbaines (plus de la moitié habitent la CACEM). La commune de Fort de France accueille à elle seule plus d'un tiers de tous les jeunes ménages.

Ces ménages sont pour moitié d'entre eux locataires du parc privé (49%) et locataires du parc social (20%). La part des propriétaires parmi les moins de 25 ans est non négligeable (15%). Les 16% restants sont soit locataires de meublés soit logés gratuitement.

Sources : Insee Etat Civil - Observatoire de l'habitat de la Martinique

Une autre part non négligeable des jeunes de 18 à 25 ans est concernée par la problématique du logement soit qu'ils poursuivent leurs études loin de leur domicile familial, soit qu'ils rentrent dans la vie active et ce dans des conditions plus ou moins difficiles. Ce sont ces situations individuelles marquées par des contraintes externes (contexte économique) ou personnelles (contexte social) qui sont présentées ci-après.

1 – Des contextes socio-économiques qui rendent difficile l'accès au logement autonome

Un accès généralement difficile à l'emploi pérenne

Les jeunes de 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage en Martinique car le marché du travail leur offre de moins en moins d'opportunités au sein du département.

Cette population dispose de moins de solutions d'insertion comparées aux jeunes de France hexagonale. La paupérisation des jeunes et le malaise social sont accrus par un marché du travail qui peine à se renouveler. Les jeunes martiniquais, étant confrontés à un taux de chômage et à une précarité de l'emploi particulièrement élevés, sont en situation difficile pour obtenir une rémunération régulière pour trouver un logement :

- Le taux de chômage des jeunes actifs de moins de 25 ans est de 68,2% en 2013. Même s'il a diminué en 2014 (51%), il reste très élevé, deux fois plus important qu'en métropole. *Source : Insee - Enquête emploi*
- En 2013, 64% des lycéens ne poursuivant pas leurs études sont au chômage 7 mois après leur sortie du lycée. En 2012, 68,2% des jeunes apprentis ayant terminé leur formation sont au chômage 7 mois après leur sortie. *Source : Académie de Martinique*
- Deux jeunes sur cinq qui sont en emploi sont en situation d'intérim, d'apprentissage, de stage ou de contrat à durée déterminée (notamment en contrat aidé).

Taux d'activité, d'emploi et de chômage au 2^{ème} trimestre 2013 en Martinique

	Inactifs	Actifs	Dont actifs occupés	Dont chômeurs	Total
15 - 24 ans	75%	25%	8%	17%	100%
25 - 49 ans	14%	86%	66%	20%	100%
50 - 64 ans	36%	64%	56%	8%	100%
15 - 64 ans	33%	67%	52%	15%	100%
15 ans et plus	47%	53%	41%	17%	100%

Source : Insee - Enquête emploi DOM 2011, 2012, 2013

Le profil des jeunes ayant fait une recherche de logement auprès du CLLAJ en 2013 confirme ces éléments :

68,5% sont dans une situation précaire (demandeurs d'emploi, sans emploi non inscrits, CDD / apprentis et autres - stagiaires, intérimaires, travailleurs indépendants et personnes handicapés -).

Seuls 10,5% des demandeurs sont en CDI et 21% scolarisés.

Pour autant cette inflexion favorable ne résout pas la problématique du logement pour ces jeunes qui restent en situation précaire : le bas niveau de salaire (entre 649 et 1137€ net par mois) et le temps partiel de ces contrats à durée déterminée ne favorise pas leur accès au logement autonome.

Des situations individuelles inhibantes

- L'entrée sur le marché du travail est plus simple pour les jeunes diplômés du supérieur. Les jeunes titulaires d'un niveau d'études inférieur au Baccalauréat sont encore plus touchés par le chômage. " Seulement 10 % des diplômés du supérieur se retrouvent au chômage quand 30 % des Martiniquais sans aucun diplôme, 24 % des titulaires d'un BEP ou d'un CAP et 27 % des bacheliers le sont."

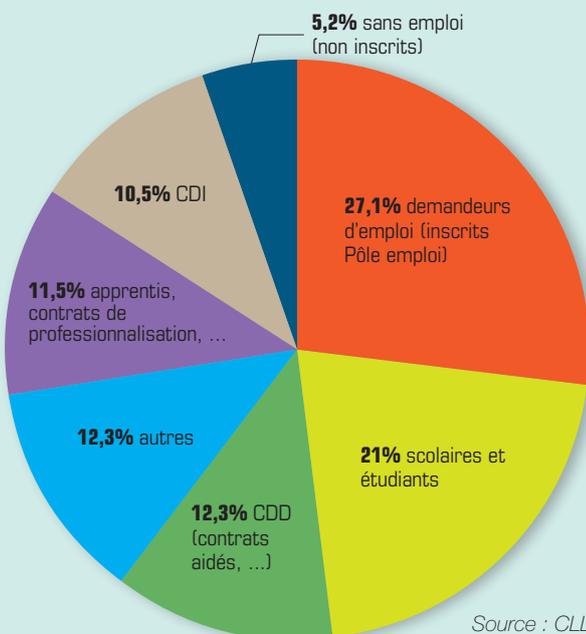
Source : Insee - Enquête Emploi 2013 - Coll. "Premiers Résultats" n°105 - Parution avril 2014

- L'ALS (Association pour le Logement Social), qui œuvre auprès des familles en difficultés dans leur logement en leur assurant un accompagnement social, note dans son rapport d'activité de 2013 que le public rencontré est le plus souvent âgé de moins de 25 ans et dans l'ensemble en situation de décrochage scolaire de au moins 2 ou 3 ans.

En 2013, sur 318 personnes accompagnées par l'ALS, 171 (54%) avaient moins de 18 ans dont 84% titulaires d'un niveau Vbis ou V.

Les jeunes considérés comme **décrocheurs** par l'éducation nationale (939 jeunes pour l'année 2013) sont parfois mal repérés ou peu repérables par les autres institutions (Pôle emploi, missions locales, ...).

Profil des jeunes ayant fait une demande de logement auprès du CLLAJ



Source : CLLAJ - rapport d'activités 2013

Il est à noter que depuis fin 2014, le chômage des jeunes en Martinique diminue, et ce essentiellement grâce à la mobilisation des contrats aidés (CUI/CAE, Emplois d'Avenir, ...).

Cette situation “d’invisibilité” rend difficile la mise en place de dispositifs d’accompagnement et/ou de structures d’hébergement adaptés, et impacte directement leur possibilité d’accès au logement autonome.

- La proportion de mères de famille monoparentale en Martinique est presque trois fois plus importante qu’en France métropolitaine. Pour autant la proportion de jeunes femmes chefs de famille monoparentale de moins de 24 ans est équivalente à celle de la France métropolitaine (2,7% de l’ensemble des familles monoparentales martiniquaises). Ces jeunes femmes chef de famille monoparentale sont souvent moins diplômées et plus au chômage que celles qui sont en couple. Elles cumulent donc des situations de précarité qui ne facilitent pas leur autonomie, notamment en matière de logement.

Source : Insee. Recensement de population 2006

- Chaque année, un peu moins de 200 jeunes majeurs sont pris en charge par l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE). A leur majorité ou au plus tard à leurs 21 ans, ces jeunes devront quitter leur structure d’accueil et se loger par leurs propres moyens (FJT, amis, ...).

De même, environ 550 jeunes de 18 à 30 ans sont incarcérés en 2014 au centre pénitentiaire de Ducos. Ils devront, lors de leur sortie, trouver un hébergement.

Ces deux situations démontrent la nécessité de penser l’accompagnement de ces jeunes aux situations sociales extrêmement complexes et qui ont été logés ou enfermés sur des périodes relativement longues.

Tous ces profils individuels influent fortement sur la capacité de ces jeunes à accéder facilement à un logement autonome.

Jeunes majeurs pris en charge par l’ASE et jeunes majeurs incarcérés

Nombre d’enfants accueillis à l’ASE en 2012	1415
Dont majeurs de 18 ans et plus	184
Nombre de jeunes majeurs (18/30 ans) détenus au centre pénitentiaire de Ducos au 01/01/2014	549
Nombre total de mineurs incarcérés au centre pénitentiaire de Ducos au 1 ^{er} semestre 2014	16

Source : Chiffres clés de la jeunesse - Sept 2014 - DJSCS Martinique

2 – Des solutions d’accès au logement parfois imparfaites

Cohabitation familiale

On constate en Martinique que les jeunes de 15 à 29 ans vivant chez leurs parents sont très nombreux (72% contre 49% en métropole en 2011), et ce plus particulièrement chez les garçons. Parmi ces jeunes, on peut noter que ceux résidant au sein d’une famille monoparentale sont 3 fois plus nombreux en Martinique qu’en France métropolitaine (37% contre 12%).

Cette cohabitation importante et longue est parfois le reflet d’une nécessité de “s’appuyer sur les solidarités familiales, traditionnellement très fortes, pour pallier au manque de logement adéquats”.

Cette solution de logement particulièrement prégnante interpelle au regard de la situation des jeunes concernés : jeunes en emploi, en couple, ou parents eux-mêmes.

Sources : CESE - Logement autonome des jeunes - janvier 2013 / CLLAJ - Rapport d’activités 2013

Mobilisation des allocations familiales

Environ 2900 jeunes bénéficient chaque année en Martinique des prestations de la CAF (allocations logement familial et allocations logement social) qui leur permettent de payer en partie leur loyer ou leur prêt. Ce nombre est stable de 2010 à 2012.

Parallèlement, les jeunes ne peuvent bénéficier du RSA socle et les conditions du RSA jeune actif, comme le soulignait l’avis du CESE de 2012, sont beaucoup trop restrictives. Faute de ressources et de garanties suffisantes, de nombreux jeunes ne peuvent accéder à un logement dans le secteur privé. La part de dépenses consacrées au logement est en moyenne de 22 % pour un jeune de moins de 25 ans et de 18,5 % pour les jeunes entre 25-29 ans.

Source : CESE - Sécuriser les parcours d’insertion des jeunes (avis de suite) - mars 2015 et CAF Martinique

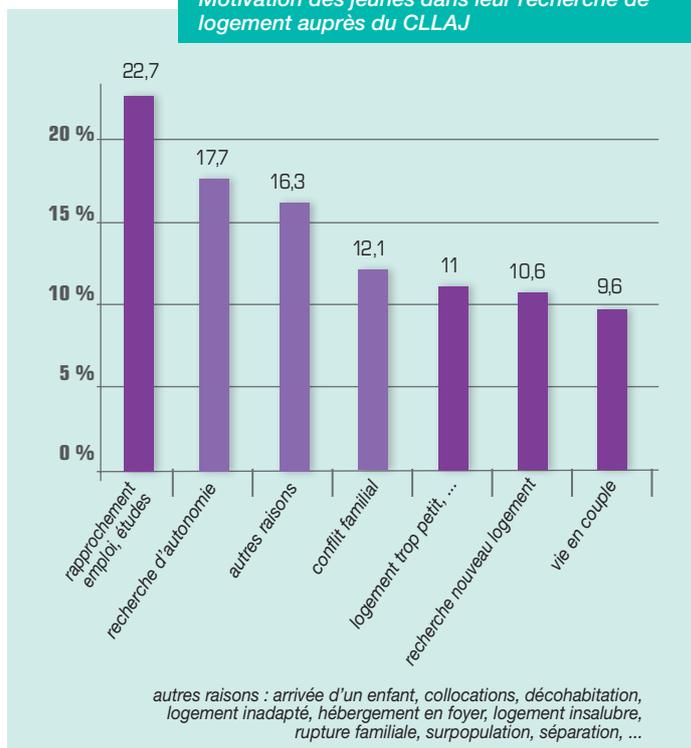
Habitat précaire et logement social

En 2011, 4804 ménages de moins de 25 ans sont soit propriétaires, soit locataires de leur logement. Ces ménages représentent 8,5% du total des jeunes de moins de 25 ans en Martinique. Parmi eux :

- 1% vivent dans un habitat précaire soit 48 ménages,
- Seuls 19% ont accès au logement social alors que 59% sont locataires du parc privé, 6% des jeunes ménages sont logés gratuitement.

Ces solutions plébiscitées par les jeunes face à leur problématique de logement sont provisoires et/ou insuffisantes pour palier au problème de l'accès au logement (paiement des cautions, des loyers, des charges, ...). Pourtant, les motivations de recherche de logement invoquées par les jeunes ayant fait une démarche auprès du CLLAJ Martinique en 2013 font apparaître un réel besoin d'accès au logement dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Motivation des jeunes dans leur recherche de logement auprès du CLLAJ



2 - UN PARC DE LOGEMENTS INADÉQUAT

1 - En termes de type de logement

Répartition des logements de Martinique selon l'indice de peuplement et l'âge de la personne de référence

	Logements en peuplement normal	Logements en sous-peuplement	Logements en sur-peuplement	Ensemble
moins 30 ans	46 %	19 %	35 %	100 %
30 - 39 ans	40 %	39 %	21 %	100 %
40 - 49 ans	17 %	81 %	2 %	100 %
50 - 64 ans	39 %	37 %	24 %	100 %
64 ans et plus	29 %	64 %	7 %	100 %
Martinique	32 %	54 %	14 %	100 %

Sources : Insee - Enquête Logement 2006

Le nombre de logements rapportés à la population est relativement faible en Outre-mer et le taux de sur-occupation des logements atteint en moyenne près du double de ce qu'il est en métropole. Mais on note également en Martinique qu'un

peu plus de la moitié des ménages vit en situation de sous-peuplement (54%). Ils disposent d'au moins une pièce d'habitation de plus que nécessaire à leurs besoins.

Pour les jeunes ménages

Le surpeuplement touche davantage les ménages les plus jeunes. Ainsi, 35% des ménages de moins de 30 ans vivent en surpeuplement en Martinique contre 21% en France métropolitaine. Par rapport à l'ensemble des ménages martiniquais, les ménages de moins de 25 ans sont souvent de grande taille. En effet, seuls 48% de ces jeunes ménages sont composés d'au maximum 2 personnes alors que c'est le cas de 60% de l'ensemble des ménages du département. 41% des jeunes ménages sont composés de 3 à 4 personnes et 11% d'au moins 5 personnes contre respectivement 32% et 8% de l'ensemble des ménages du département.

Les jeunes ménages résident principalement dans des appartements (63%). Mais selon l'EPCI, la situation varie fortement, de 70% sur la CACEM à 50% sur Cap Nord, la CAESM occupant une position intermédiaire avec 60% des jeunes ménages habitant un appartement.

L'essentiel des demandes des jeunes porte sur des logements de taille intermédiaire (65% de T2 ou T3).

En réalité, la taille de leur logement est relativement contrastée selon l'EPCI : s'ils sont 46% à habiter un T1 ou un T2 sur la CACEM, ce taux n'atteint que 30% sur Cap Nord et 27% sur la CAESM. Ces parts sont en forte évolution puisqu'elles étaient respectivement de 50%, 19% et 30% un an plus tôt. Dans les EPCI du Nord et du Sud, les jeunes habitent des appartements plus grands, surtout des T3 et des T4 : 58% sur Cap Nord et 61% sur la CAESM.

Source : Observatoire de l'habitat de la Martinique

Pour les jeunes célibataires

Les spécificités du bassin d'emploi et de formation du territoire ainsi que les nouveaux modes de vie poussent les jeunes à rechercher l'indépendance résidentielle.

Le parc de logements en Martinique a du mal à répondre aux besoins des jeunes poursuivant une formation, qui recherchent aussi des petits logements, principalement au sein de la CACEM, zone de concentration des principaux sites de formation.

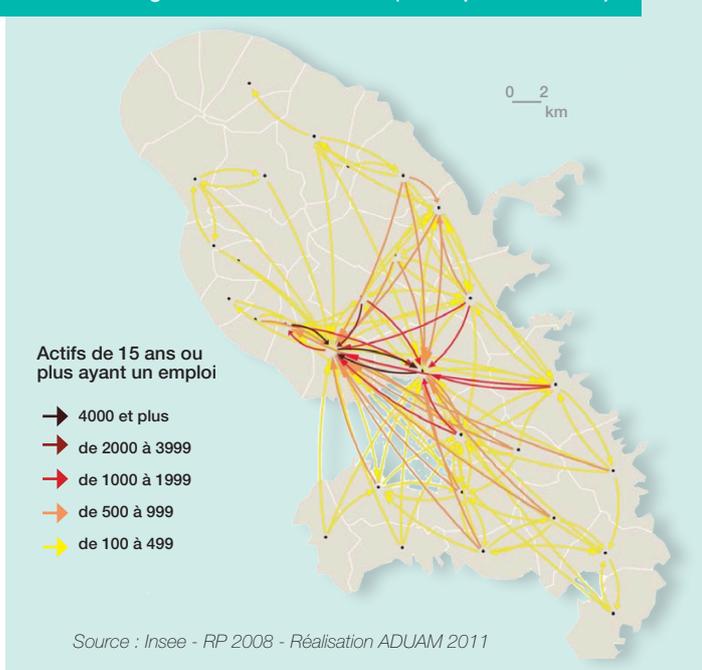
En 2011 en Martinique, on dénombre 13,5% seulement de 1 ou 2 pièces dans les résidences principales contre 18% en métropole. On compte 36% d'appartements contre 44% en métropole dans l'ensemble du parc de logement.

Source : Insee / DEAL - Le logement aujourd'hui et demain en Martinique - 2012

2 – En termes de répartition sur le territoire

Des déplacements nombreux vers le centre pour étudier ou travailler

Les migrations domicile/travail (flux supérieurs à 100)



Source : Insee - RP 2008 - Réalisation ADUAM 2011

L'agglomération centre de la Martinique est un pôle en matière d'emploi, d'enseignement et de formation. Cette constatation est matérialisée par des migrations domicile /

étude avec des flux particulièrement importants en direction de l'agglomération centre (68% à destination de la CACEM). Il en est de même pour les migrations domicile / travail avec 77% des flux en direction de l'agglomération centre.

Chiffres clés déplacements

	Origine	Destination
Domicile / étude	43% des flux au départ de l'Agglomération Centre, 31% de l'Espace Sud, 26% des communes du Nord	68% des flux vers l'Agglomération Centre, 19% vers l'Espace Sud et 13% vers les communes du Nord
Domicile / travail	42% des flux au départ de l'Agglomération Centre, 35% de l'Espace Sud, 23% des communes du Nord	77% des flux vers l'Agglomération Centre, 13% vers l'Espace Sud et 10% vers les communes du Nord

Source : Insee - RP 2008

À l'heure où le poste de dépense des déplacements représente en moyenne près de 14 % des dépenses des ménages (16 % pour les ouvriers), la localisation des logements par rapport aux zones d'activités n'est pas anodine. Actuellement, les zones d'emplois et de formation ainsi que l'emplacement des

logements ne sont pas répartis de manière homogène sur l'île, conduisant à de nombreuses navettes journalières entre lieu de résidence et zone d'emploi / études.

Les jeunes subissent eux aussi cette situation d'éloignement du bassin d'emploi et de formation. Les solutions qu'ils trouvent sont soit de se déplacer quotidiennement, soit de trouver un logement proche de leur zone de formation ou de leur emploi :

- la demande de logement des jeunes auprès du CLLAJ s'exprime essentiellement sur le Centre ;
- 57% de la population scolarisée et 58% des actifs de plus de 15 ans proviennent des territoires du sud ou du nord.

Un parc de logement au centre du territoire ne répondant pas aux contraintes des jeunes

Les jeunes martiniquais, en difficulté face à l'emploi ou à la poursuite de leur formation,

3 – En termes de coût

L'accès à l'autonomie dans le logement se paie au prix fort : dans une fourchette de 450 euros à 500 euros (dans le parc privé - électricité ou eau comprise), le loyer minimum devient une part très importante du budget des jeunes qu'il faut assumer (taux d'effort situé entre 22 et 39%, soit au moins 1,5 fois plus que pour les autres ménages) : loyer, charges, taxe d'habitation, assurance, ... La question du coût du logement pour les jeunes est contraignante mais modulée selon plusieurs critères : disponibilité du logement en parc privé ou parc social, choix de la taille du logement, choix ou obligation de décohabitation familiale, ...

ont besoin d'avoir un accès facilité aux bassins porteurs d'emploi et/ou de formation. 59% des jeunes de 15 à 25 ans habitant Cap Nord sont élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés, 58% des jeunes de la CAESM sont dans cette même situation : soit environ 16500 jeunes qui pour la majeure partie seraient contraints de se déplacer. Sur ces mêmes territoires ce sont plus de 4000 jeunes qui se déplaceraient pour raison professionnelle. *Source : Insee - REP 2011*

Les offres de service en matière de déplacement étant peu développées, les jeunes doivent pouvoir choisir de rester proche de leur emploi ou de leur formation pour éviter de longs trajets.

Sur la CACEM, l'offre de T1/T2 représente 21% des logements proposés sur ce territoire.

Source : ADEME

Nombre et part des ménages de moins de 25 ans selon le statut d'occupation en 2011.

	propriétaire	Locataire non HLM	Locataire HLM	Locataire meublé	Logé gratuitement
CACEM	10%	56%	17%	12%	5%
Cap Nord	22%	46%	20%	5%	8%
CAESM	20%	38%	24%	9%	9%
Total Martinique	15%	49%	19%	10%	6%

Source : Insee - REP 2011

Un parc social encore insuffisant

En 2011, les jeunes sont majoritairement locataires du parc privé (49%). Cette situation pourrait être une conséquence du manque encore prégnant d'offres du parc social en Martinique :

- 29 500 logement locatifs sociaux en Martinique en 2014 ;
- environ 10 000 nouvelles demandes par an / 16,5% de celles-ci aboutissent.

Source : Observatoire de l'Habitat de Martinique

Les foyers de jeunes travailleurs (160 places en FJT disponibles au 1^{er} janvier 2012) offrent une solution de logement à moindre coût mais ne couvrent pas tout le territoire (pas de FJT dans l'Espace Sud ni sur Cap Nord). L'offre existante dans le parc de logement social répond-elle suffisamment à la demande des jeunes et leur est-elle accessible ?

Mais aujourd'hui, les résidences universitaires ont du mal à se remplir, malgré le faible coût des loyers (entre 190 à 280 euros/mois charges comprises). Les jeunes privilégient des logements plus fonctionnels et répondant à des besoins grandissants d'autonomie, et ce malgré leur coût.

Source : CLOUS Martinique

La demande des jeunes pour des logements plus grands

La tendance grandissante à la décohabitation en Martinique ainsi que l'évolution des besoins des jeunes modifie leurs demandes. En 2012, l'essentiel des demandes enregistrées par le CLLAJ porte sur des logements de taille intermédiaire : 65% de celles-ci portent sur un T2 ou un T3. Depuis quelques années le CLLAJ observe une tendance à la hausse de la demande sur ces typologies, essentiellement sur le Centre. En 2013, le CLOUS (Centre Local des Œuvres Sociales et Universitaires) de Martinique loge 13% de la population estudiantine. Un chiffre supérieur à la moyenne nationale (8%).

Des aides à l'installation à promouvoir

Les jeunes doivent faire face aux coûts supplémentaires obligatoires liés à leur prise de logement : dépôt de garantie, versement du premier loyer, frais d'assurance et d'agence, frais d'ouverture de compteurs, achats d'équipements de première nécessité. Des aides à l'accès au logement existent et peuvent soutenir les jeunes les plus fragiles (Fonds Départemental Solidarité pour le Logement). L'accès à l'information reste compliquée et les démarches administratives liées à leur installation sont vécues par les jeunes comme contraignantes.

3 - DES SOLUTIONS CONCRÈTES ENVISAGÉES OU DÉJÀ MISES EN ACTION

A travers un certain nombre de plans nationaux et régionaux, d'études et de réflexions, il nous est possible aujourd'hui de mettre en avant quelques pistes et préconisations plébiscitées dans le cadre d'une amélioration réelle de l'accessibilité des jeunes au logement autonome.

Récapitulatif des diagnostics/documents réalisés autour des thématiques abordées dans le diagnostic à 360°



En décloisonnant les champs de l'hébergement, du logement et de l'accompagnement social et sanitaire, le diagnostic à 360° permet notamment d'aborder cette question de manière globale et de proposer des solutions sur le territoire. Les acteurs déjà présents et actifs en Martinique poursuivent leurs efforts dans un objectif concret tourné vers les jeunes en difficultés d'insertion.

1 – Au niveau de l'habitat

Développer le logement social

Le PLOM (Plan Logement Outre-Mer) signé en mars 2015 prévoit pour cette année la construction de 552 logement locatifs sociaux en Martinique, dont 104 logement locatifs très sociaux, ce qui correspond à la demande locale. A la signature du PLOM, le Conseil Général de Martinique s'est engagé :

- à rechercher avec les autres partenaires du logement des pistes de solutions pour un meilleur accompagnement des familles ayant obtenu un avis favorable des la commission DALO ;
- à développer une offre de logement en faveur des jeunes sortant des dispositifs d'aide sociale à l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse : un volume de logement destiné en priorité aux jeunes les plus en difficulté pour accéder à un logement autonome au moment de leur majorité ou de la fin de leur contrat jeune majeur, faute de pouvoir bénéficier des minima sociaux en raison de leur âge.

Les bailleurs sociaux seront soutenus dans la production de logement locatifs sociaux neufs ou la rénovation d'anciens, notamment

pour multiplier le nombre d'appartements de surfaces réduites (du T2 au T4).

Enfin, l'ouverture d'un Foyer de Jeunes Travailleurs est prévue dans l'Espace Sud, ce qui permettra de couvrir plus largement le territoire en matière de logement social disponible pour les jeunes en phase d'insertion.

Favoriser la cohabitation et la colocation

Selon l'indice de peuplement qui détermine le nombre de pièces considérées comme nécessaires au ménage, un peu plus de la moitié des ménages martiniquais vit en situation de sous-peuplement (54%). Ils disposent d'au moins une pièce d'habitation de plus que nécessaire à leurs besoins.

En Martinique, contrairement à la métropole, la colocation, la multi-colocation et la cohabitation intergénérationnelle sont marginales, alors que ce concept qui permet de limiter les frais, gagnerait à se développer. Elle permettrait également de favoriser la mixité des publics, notamment dans les "Résidences Séniors" en développant la cohabitation des jeunes avec les personnes âgées.

2 - Au niveau de l'accompagnement des jeunes

Comme l'indique le CESE dans son avis sur le *Logement Autonome des Jeunes, prendre en compte les besoins des jeunes, c'est concentrer les efforts pour rendre les outils mis en œuvre plus lisibles, plus cohérents et plus efficaces.*

Les aides financières

Actuellement, plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés par les jeunes lors de leur démarche pour accéder à un logement :

- Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) apporte une aide aux personnes en difficultés de paiement de loyers ou de charges.
- Le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) est une aide ponctuelle qui peut être versée aux jeunes de 18 à 24 ans pour pallier au non accès au RSA.
- Le VISALE : service de cautionnement des loyers pour les salariés en difficulté pour présenter des garanties (CDD, intérim, ...).

- Le LOCA-PASS, dispositif financé par Action Logement, comporte deux volets : le financement du dépôt de garantie à l'entrée au logement et la caution solidaire. La moitié des bénéficiaires en France a moins de 30 ans.

Pour optimiser l'utilisation de ces aides, il est souhaitable que soient envisagées les hypothèses suivantes : cumul des aides, information ciblée et diffusion plus large.

L'accompagnement personnalisé

Le CLLAJ, dans son action permanente, soutient les jeunes dans leur recherche et les aident à s'installer partout sur le territoire. Comme préconisé dans le Diagnostic à 360°, pour les jeunes en difficulté d'insertion, des actions ciblées et individualisées doivent être menées en collaboration entre les acteurs directement en charge de ceux-ci (Missions locales, PJJ, ASE, ...).

Sources

- **Insee Martinique**
- **Observatoire de l'Habitat de la Martinique**
- **CLLAJ** : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
- **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- **ADUAM** : Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de la Martinique
- **CLOUS Martinique** : Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires
- **ADIL** : Agence Départementale d'Information sur le Logement
- **Caisse d'Allocations Familiales de la Martinique**
- **CESE** : Conseil Économique, Social et Environnemental

Ressources

Plan National

- **Plan Jeunesse Outre-Mer** - www.outre-mer.gouv.fr

Plans Régionaux

- **Diagnostic Territorial partagé à 360° du sans-abrisme au mal-logement Martinique**
www.martinique.drjscs.gouv.fr
- **PDALPD** : Plan d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
- **PDAHI** : Plan Départemental d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr
- **PADM** : Plan d'Action pour le Développement de la Martinique ("Volet Jeunesse")
www.martinique.drjscs.gouv.fr
- **Plan Logement Outre-Mer Martinique** - www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

Dispositifs d'aide au logement pour les jeunes

- **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales - www.caf.fr
- **FDSL** : Fonds Départemental Solidarité pour le Logement - www.cg972.com
- **Aides LOCA-PASS®** : Aide financière au logement - www.aidologement.com
- **VISALE** : Service de cautionnement des loyers - www.visale.fr

Insertion sociale et professionnelle des jeunes en Martinique

janvier 2016

Etude réalisée sous la direction de la

POSS
Martinique
Plateforme d'Observation Sociale et Sanitaire

www.possmartinique.com